



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi 20 novembre 2018
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents : BEAUREGARD Sylvie, mairesse de Cowansville
BELLEFROID Martin, maire de Pike River
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome
CHAMBERLIN Brent, maire de Saint-Armand
DERAGON Normand, représentant de la Ville de Bedford
DROLET Jacques, maire de Bolton-Ouest
GRAVEL Guy, maire d'Abercorn
JANECEK Pierre, maire de Dunham
LACHANCE Mélanie, représentante de Stanbridge Station
LAFRANCE Michel, maire de Sutton
LÉVESQUE Jean, maire de Freighsburg
MELCHIOR Patrick, maire de Farnham
NEIL Steven, maire de Brigham
PHOENIX Laurent, maire de Sainte-Sabine
RHÉAUME Claude, représentant d'East Farnham
SANTERRE Albert, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge
SELBY Tom, maire de Brome
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford
TÉTREAU Daniel, maire de Notre-Dame-de-Stanbridge
VAUGHAN Greg, maire de Stanbridge East
VILLENEUVE Louis, maire de Bromont

Formant quorum sous la présidence de madame Sylvie Dionne-Raymond, préfet et maire d'East Farnham.

Sont également présents : messieurs Robert Desmarais, directeur général, Denis Beauchamp, directeur du développement économique au CLD, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire et M^e Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 16 octobre
4. Actualités du CLD :
 - 4.1. Valorisation des surplus alimentaires dans Brome-Missisquoi / Présentation par madame Élyse Cardinal
 - 4.2. Invitation Colloque sur l'Entrepreneuriat et le mentorat le 29 novembre
 - 4.3. Rapport des activités et faits saillants des comités de travail
 - 4.4. Notoriété de la région de Brome-Missisquoi; contribution de votre municipalité
5. Demande d'appui du CLD : Actions pour l'achat local de produits agroalimentaires
6. Rapport du comité de transport adapté et collectif du 6 novembre :
 - 6.1. Recommandation pour le budget 2019
 - 6.2. Fermeture du bureau du service de transport et arrêt des transporteurs pour la période des Fêtes
7. Octroi de contrat pour la fourniture d'un service de transport adapté et collectif par taxi : secteur de Cowansville et municipalités environnantes
8. Rapport du comité de la gestion des matières résiduelles du 13 novembre :
 - 8.1. Formations aux citoyens : prolongation des sessions d'information concernant les matières organiques
 - 8.2. Formations aux écoles : sessions d'information concernant les matières organiques
 - 8.3. Recommandation pour le budget 2019
 - 8.4. Autorisation de procéder aux paiements des salaires et dépenses aux écocentres
9. Rapport du comité de la gestion de l'eau du 6 novembre :
 - 9.1. Nomination services professionnels – Branche 1 du cours d'eau Galipeau
 - 9.2. Recommandation pour le budget 2019
 - 9.3. Autorisation de procéder au versement de la contribution annuelle à l'OBV de la baie Missisquoi (10 000 \$)
 - 9.4. Autorisation de procéder au versement de la contribution de la MRC à l'OBV baie Missisquoi dans le cadre du projet plan d'intervention sur le contrôle des eaux de ruissellement et la conservation des sols des secteurs agricoles sensibles dans la MRC Brome-Missisquoi (15 000 \$)
10. Octroi du mandat : fourniture de services professionnels pour l'aménagement de tributaires du lac Brome
11. Rapport du comité d'aménagement du 13 novembre :
 - 11.1. Recommandation pour le budget 2019
12. Rapport du comité régional de sécurité incendie et civile du 25 octobre :
 - 12.1. Recommandation pour le budget 2019
13. Rapport du comité de l'évaluation du 8 novembre :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

- 13.1. Recommandation pour le budget 2019
- 13.2. Avis de motion – Règlement 12-1118 abrogeant le règlement 03-0897 visant la demande de révision d'une inscription au rôle d'évaluation et abrogeant le règlement 07-1117 relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC (ajout de la nouvelle tarification pour les demandes de révision 2019)
14. Rapport du comité des carrières et sablières du 25 octobre :
 - 14.1. Recommandation pour le budget 2019
15. Rapport du comité administratif du 7 novembre :
 - 15.1. Comptes à payer
 - 15.2. Recommandation pour le budget 2019
16. Cahier spécial de la Voix de l'Est du 27 novembre : La Voix de Brome-Missisquoi
17. Rappel de la constitution des comités de travail de la MRC pour 2019 (nomination des comités pour une période de 2 ans, aucune élection cette année)
18. Nouveau mandat de la Commission municipale concernant des vérifications (audits) de conformité et d'optimisation des ressources
19. **Étude détaillée du budget 2019**
 - 19.1. Estimation des revenus et dépenses au 31 décembre 2018 et prévisions budgétaires 2019 de la MRC
 - 19.2. Étude du budget du CLD
 - 19.3. Demandes de financement au FARR Montérégie
 - 19.4. Recommandation d'adoption du budget 2019 de la MRC (le mercredi 28 novembre)
20. Consultation publique sur le projet de règlement 10-0618 concernant les territoires incompatibles à l'activité minière le 21 novembre à Frelighsburg
21. Souper de Noël des maires : invitation aux municipalités intéressées à l'organiser
22. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour novembre et décembre
23. Correspondance :
24. Questions diverses :
25. Deuxième période de questions du public
26. Levée de la séance

415-1118

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL TÉTREAULT
APPUYÉ PAR TOM SELBY
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Asnong, citoyen de Pike River, demande que la modification règlementaire concernant la tarification lors d'une demande de révision en évaluation foncière permette de dissocier la résidence du restant de la ferme dans le cas d'une propriété agricole.

Monsieur Desmarais explique les modifications proposées et souligne que des vérifications seront effectuées à cet égard, notamment au niveau de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

416-1118

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR
APPUYÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018 tel que rédigé et présenté séance tenante.

ADOPTÉ

Monsieur Denis Beauchamp traite sommairement des dossiers suivants :

- **Valorisation des surplus alimentaires dans Brome-Missisquoi**

Madame Élyse Cardinal, chargée de projet en sécurité alimentaire - réduction gaspillage alimentaire pour le CLD de Brome-Missisquoi, présente le projet antigaspillage développé par la Table en sécurité alimentaire de Brome-Missisquoi. Le succès du projet est souligné.

- **Invitation au Colloque sur l'Entrepreneuriat et le mentorat**

Les maires sont invités au 2^e colloque sur l'entrepreneuriat et le mentorat organisé par le CLD qui aura lieu le jeudi 29 novembre 2018 à l'Hôtel du Château Bromont, de 11 h à 19 h.

- **Rapport des activités du CLD et faits saillants des comités de travail :**

Aucune question ni commentaire n'est soulevé par les maires concernant l'avancement des travaux des différents comités de travail du CLD (tourisme, culture et agroalimentaire).



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

- Notoriété de la région de Brome-Missisquoi; contribution de votre municipalité

Monsieur Beauchamp souligne la notoriété de la région de Brome-Missisquoi, mais confirme que trop peu est fait relativement au rayonnement de la région par le biais des sites web des municipalités.

FÉLICITATIONS AU CLD – FINALISTE AU PRIX « GESTION PERFORMANCE FLS »

Madame Sylvie Beauregard, présidente du CLD, souligne et félicite le CLD et son équipe pour sa nomination comme finaliste du prix Performance pour son Fonds local de solidarité.

À cet égard, le 16 novembre dernier avait lieu le cocktail prix Performance 2018 au Palais Montcalm à Québec. Pour l'occasion, les élus et les équipes de développement économique des trois MRC finalistes (dont le CLD de Brome-Missisquoi) étaient invités à se joindre à l'équipe de Fonds locaux de solidarité FTQ pour souligner l'excellente performance de leur FLS.

Le FLS de Brome-Missisquoi n'a pas remporté le lauréat 2018, par contre c'est la 2^e année consécutive pour laquelle il se qualifie comme finaliste parmi les 80 FLS au Québec. De plus, parmi les 3 finalistes, c'est celui de Brome-Missisquoi qui affichait le meilleur rendement moyen pour ses investissements dans les entreprises.

ACTIONS POUR L'ACHAT LOCAL DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES

CONSIDÉRANT que la région de Brome-Missisquoi recèle de produits de haute qualité dans le domaine agroalimentaire ;

CONSIDÉRANT que la MRC, le CLD de Brome-Missisquoi et les municipalités organisent des événements tels que des cocktails, des repas, des lunchs d'affaires, etc.;

CONSIDÉRANT que la MRC, le CLD de Brome-Missisquoi et les municipalités, entre autres, aident financièrement des organismes, des lieux culturels (ex. : théâtre, musée), des établissements (restaurants, hôtels, etc.) qui, dans certains cas, organisent des événements de types cocktail, cocktail dinatoire, lunch, etc. ou offrent des repas, des boissons, des produits transformés;

CONSIDÉRANT qu'il est dans la mission du CLD de Brome-Missisquoi et dans le rôle des municipalités et de la MRC de soutenir l'économie locale;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DROLET
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
ET RÉSOLU :**

Que la MRC Brome-Missisquoi adhère aux principes suivants :

- De promouvoir la fierté de choisir d'abord des produits et services locaux dans la MRC Brome-Missisquoi;
- De demander aux organismes publics d'adopter le principe de favoriser les produits agroalimentaires locaux;
- De demander aux municipalités d'inclure dans l'évaluation des projets à être financés, une bonification pour l'utilisation ou la promotion de produits agroalimentaires locaux;

De demander à toutes les municipalités et MRC du Québec d'adopter des actions en faveur de l'achat et de la promotion des produits agroalimentaires locaux.

ADOPTÉ

FERMETURE DU BUREAU DU SERVICE DE TRANSPORT ET ARRÊT DES TRANSPORTEURS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU :**

1. De modifier l'horaire du bureau du service de transport pour la période des fêtes comme suit :
 - Fermeture du bureau : 24, 25, 26, 31 décembre 2018 ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2019.
 - Heures et dates d'ouverture du bureau : 27 et 28 décembre, 3 et 4 janvier (8 h à 12 h).
 - L'horaire normal reprend à compter du 7 janvier 2019.



N° de résolution
ou annotation

419-1118

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

2. Le service de transport adapté et collectif (les transporteurs) sera fermé le 25 décembre 2018 et le 1^{er} janvier 2019.

À noter que ces informations seront indiquées dans le Bulletin annuel qui sera envoyé aux usagers à la fin du mois de novembre.

ADOPTÉ

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF PAR TAXI : **SECTEUR DE COWANSVILLE ET MUNICIPALITÉS ENVIRONNANTES**

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC a autorisé le 18 septembre 2018, par le biais de la résolution 343-0918, un d'appel d'offres public afin de fournir un service de transport adapté et collectif par taxi sur le territoire de Cowansville et les municipalités environnantes;

CONSIDÉRANT que ledit appel d'offres a été lancé le 17 octobre 2018;

CONSIDÉRANT l'étude de conformité de la soumission reçue le 19 novembre 2019;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK
ET RÉSOLU:**

D'octroyer le contrat pour la fourniture de service de transport adapté et collectif par taxi pour le secteur de Cowansville et les municipalités environnantes à Taxi AB (2759-7145 Québec inc.) pour un terme fixe de 2 ans et 3 périodes de renouvellement consécutives de 12 mois.

Le prix unitaire est établi suivant la tarification fixée par la *Commission des transports du Québec* calculé par le taximètre.

ADOPTÉ

420-1118

FORMATIONS AUX CITOYENS : PROLONGATION DES SESSIONS D'INFORMATION CONCERNANT LES MATIÈRES ORGANIQUES

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE RHÉAUME
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU :**

De prolonger le mandat de Solinov pour la présentation de trois sessions d'information supplémentaires, dont une en anglais, selon les modalités de l'offre de service (OS-80818) et de l'Addenda 1, pour un total de 2 780 \$, plus les taxes applicables et de prévoir deux autres sessions d'information données par la MRC, suivant le calendrier établis ci-dessous :

1	Mardi 20 novembre à 13 h 30 MRC Brome-Missisquoi	MRC Brome-Missisquoi Salle Arthur-Fauteux 749, rue Principale, Cowansville
2	Mercredi 21 novembre à 13 h 30 MRC Brome-Missisquoi	Centre Georges-Perron Salle Arlene-Murray 14, rue Philippe Côté, Ville de Bedford
3	Mardi 27 novembre à 19 h Solinov	Marché Station Gourmande 313, rue de l'Hôtel-de-Ville, Farnham
4	Mercredi 28 novembre à 19 h Solinov	École de la Clé-des-Champs 3858, rue Principale, Dunham
5	Mardi 4 décembre à 19 h EN ANGLAIS Solinov	Centre communautaire de Lac-Brome Salle Buchanan 270, rue Victoria, Lac-Brome

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

421-1118

FORMATIONS AUX ÉCOLES : **SESSIONS D'INFORMATION CONCERNANT LES MATIÈRES ORGANIQUES**

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK
APPUYÉ PAR DANIEL TÊTREULT
ET RÉSOLU :**



N° de résolution
ou annotation

422-1118

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

D'octroyer un mandat à madame Isabelle Grégoire (anciennement responsable de « À go on composte! ») pour (i) la mise à jour du système de gestion des matières organiques et (ii) la réalisation de formation dans trois écoles primaires pour un total de 3 965,50 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

AUTORISATION DE PROCÉDER AUX PAIEMENTS DES SALAIRES ET DÉPENSES AUX ÉCOCENTRES

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
APPUYÉ PAR NORMAND DÉRAGON
ET RÉSOLU :**

D'effectuer les deux paiements suivants aux 6 villes :

1. En date du 21 novembre 2018, pour les salaires et les dépenses encourues dans les écocentres au mois de **juillet 2018**, soit un total de 73 644,72 \$.

Écocentres	À payer	Écocentres	À payer
Bedford	11 526,54 \$	Farnham	9 879,88 \$
Bromont	13 900,97 \$	Lac-Brome	11 675,46 \$
Cowansville	15 728,84 \$	Sutton	10 933,03 \$
Total 73 644,72 \$			

2. En date du 21 novembre 2018, pour les salaires et les dépenses encourues dans les écocentres pour les mois d'août et septembre 2018, soit un total de 59 852,81 \$.

Écocentres	À payer	Écocentres	À payer
Bedford	2 757,77 \$	Farnham	5 077,05 \$
Bromont	14 425,55 \$	Lac-Brome	3 716,70 \$
Cowansville	31 055,42 \$	Sutton	2 820,32 \$
Total 59 852,81 \$			

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

423-1118

NOMINATION SERVICES PROFESSIONNELS – BRANCHE 1 DU COURS D'EAU GALIPEAU

**IL EST PROPOSÉ ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE
ET RÉSOLU:**

De mandater la firme ALPG consultants inc. pour donner suite à la demande du conseil municipal de Pike River relativement à la branche 1 du cours d'eau Galipeau, pour la réalisation de travaux tels que l'évaluation de la demande des travaux, le rapport d'inspection préliminaire, le relevé technique d'arpentage, le dimensionnement des ponceaux, l'estimation des coûts, le support technique lors de la réunion d'information, la réalisation de plans et devis en format PDF, la répartition au bassin versant, l'avis de conformité des soumissions lors de l'appel d'offres, la surveillance des travaux de même que la visite de fin de garantie incluant le rapport de conformité. Conformément à l'offre de service présenté par *ALPG consultants inc.*, le coût du mandat est de 4 200 \$ / km, excluant les taxes, et la surveillance des travaux sera effectuée au taux horaire en vigueur, avec les frais de déplacement applicables.

L'organisation et les convocations lors de la réunion des intéressés seront effectuées par le personnel de la MRC.

ADOPTÉ

424-1118

AUTORISATION DE PROCÉDER AU VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE À L'OBV DE LA BAIE MISSISQUOI

CONSIDÉRANT la contribution volontaire de 10 000 \$ versée annuellement à l'OBV de la baie-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que les sommes ont été prévues au budget 2018 de la Gestion de l'eau;

CONSIDÉRANT que les organismes de bassin versant (OBV) sont des organismes qui visent à faciliter la mobilisation, la concertation et le passage à l'action des citoyens et des acteurs de l'eau, qui planifient des actions ciblées et représentatives de leur milieu afin de protéger et de valoriser le réseau hydrographique de leur territoire;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

CONSIDÉRANT que les sommes servent à des projets réalisés sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
ET RÉSOLU**

D'autoriser le versement de la somme de 10 000 \$ à l'OBV de la baie Missisquoi, à titre de contribution volontaire, afin que cette somme soit dépensée pour des activités sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

425-1118

AUTORISATION DE PROCÉDER AU VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA MRC À L'OBV BAIE MISSISQUOI DANS LE CADRE DU PROJET PLAN D'INTERVENTION SUR LE CONTRÔLE DES EAUX DE RUISSELLEMENT ET LA CONSERVATION DES SOLS DES SECTEURS AGRICOLES SENSIBLES DANS LA MRC BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que l'OBV de la baie Missisquoi est responsable du projet *Plan d'intervention sur le contrôle des eaux de ruissellement et la conservation des sols des secteurs agricoles sensibles dans la MRC Brome-Missisquoi*;

CONSIDÉRANT qu'une démarche d'accompagnement en milieu agricole est un élément important du cadre réglementaire sur la gestion des eaux de surface et du contrôle de l'érosion adopté par le conseil des maires en octobre 2014 et du plan d'action 2015 sur la gestion intégrée et durable de l'eau;

CONSIDÉRANT que le projet cible les secteurs naturellement les plus sensibles à l'érosion, les secteurs visés par des travaux d'entretien de cours d'eau ainsi que l'analyse de problématique d'érosion ponctuelle;

CONSIDÉRANT que, suite à l'obtention du financement du volet 3.1 du programme Prime-Vert du MAPAQ, le projet a démarré en septembre 2016;

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi s'est engagée dans sa résolution 359-1015 à contribuer au projet par une participation financière de 15 000 \$ par année sur une période de 3 ans, une participation en terme de ressources humaines et matérielles pour l'hébergement, l'équipement et l'encadrement de la ressource qui sera embauchée, ainsi que pour le partage des outils et données disponibles;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK
APPUYÉ PAR RICHARD BURCOMBE
ET RÉSOLU:**

D'autoriser le versement de la contribution financière de 15 000 \$ à l'OBV de la baie Missisquoi pour la troisième année du projet de *Plan d'intervention sur le contrôle des eaux de ruissellement et la conservation des sols des secteurs agricoles sensibles dans la MRC Brome-Missisquoi*.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

426-1118

OCTROI DU MANDAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'AMÉNAGEMENT DE TRIBUTAIRES DU LAC BROME

CONSIDÉRANT que le comité administratif a autorisé le 7 novembre 2018, par le biais de la résolution 410-1118, de procéder par un appel d'intérêt afin de fournir des services professionnels pour l'aménagement de tributaires du lac Brome;

CONSIDÉRANT que 2 firmes ont déposé une offre de service;

CONSIDÉRANT le *Règlement 06-0418 concernant la gestion contractuelle de la MRC Brome-Missisquoi* permettant de procéder de gré à gré lorsque la valeur du mandat est sous le seuil fixé par le gouvernement (moins de 101 100 \$);



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BURCOMBE
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE
ET RÉSOLU:**

D'octroyer le mandat pour la fourniture des services professionnels pour l'aménagement de tributaires du lac Brome à la firme ALPG, pour un montant total excluant les taxes applicables de 33 500 \$, plus les frais de surveillance établis à 75 \$ / h et 0,52 \$ / km pour les frais de déplacement

Plus précisément, le mandat vise à étudier la problématique d'écoulement dans le secteur des rues Montagne, Harvey et des Alizées à Lac-Brome, de recommander des scénarios d'aménagement de cours d'eau avec estimations de coûts, de participer à une consultation publique, de préparer des plans et devis et une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC et d'assurer la surveillance des travaux.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 12-1118 RELATIF À LA TARIFICATION POUR LES BIENS ET SERVICES DE LA MRC BROME-MISSISQUIO

Avis de la motion est, par la présente, donné par monsieur Jean Drolet avec dispense de lecture, qu'à une prochaine séance de ce conseil, ordinaire ou extraordinaire, lui ou un autre à sa place proposera l'adoption du *Règlement numéro 12-1118 relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC Brome-Missisquoi* afin de prévoir les sommes exigibles lors d'une demande de révision de toute inscription d'un rôle d'évaluation.

À noter que le *Règlement numéro 12-1118* abrogera et remplacera le règlement 07-1117 *relatif à la tarification pour les biens et services* ainsi que le règlement 03-0897 *décrétant le versement d'une somme d'argent exigible lors du dépôt d'une demande de révision – rôle d'évaluation*, ainsi que tous les règlements modificateurs afférant.

Un projet de règlement sera présenté aux maires le 28 novembre prochain, le tout conformément à l'article 445 du *Code municipal*.

427-1118

COMPTES À PAYER AU 6 NOVEMBRE 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
APPUYÉ PAR PATRICK MELCHIOR
ET RÉSOLU:**

D'autoriser les dépenses excédant le pouvoir du comité administratif et d'autoriser le paiement de l'ensemble des dépenses en date du 6 novembre 2018, à savoir:

DÉPENSES À AUTORISER PAR LE CONSEIL	
P-1621572 (programme PAD)	16 000,00 \$
R.I.G.M.R.B.M. (RDD pour trois mois: juillet-août-septembre 2018)	17 534,89 \$
R.I.G.M.R.B.M. (conteneurs des écocentres vers la Régie: octobre)	15 073,12 \$
Sous-total	48 608,01 \$

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

CAHIER SPÉCIAL DE LA VOIX DE L'EST : LA VOIX DE BROME-MISSISQUIO

Monsieur Desmarais informe les maires qu'un cahier spécial de la Voix de L'Est « *La Voix de Brome-Missisquoi* » paraîtra le 27 novembre et sera distribué gratuitement à toutes les adresses dans Brome-Missisquoi ainsi qu'aux abonnés de La Voix de l'Est à l'extérieur du territoire.

RAPPEL DE LA CONSTITUTION DES COMITÉS DE TRAVAIL DE LA MRC POUR 2019

Monsieur Desmarais rappelle aux maires que les membres des comités de travail de la MRC ont été élus pour un terme de 2 ans. Tous les membres du conseil veulent maintenir cette décision et, conséquemment, aucune élection relativement aux comités de la MRC n'aura lieu le mois prochain.

NOUVEAU MANDAT DE LA COMMISSION MUNICIPALE CONCERNANT DES VÉRIFICATIONS (AUDITS) DE CONFORMITÉ ET D'OPTIMISATION DES RESSOURCES

Monsieur Desmarais présente le nouveau mandat de la Commission municipale du Québec (CMQ) concernant des vérifications (audits) de conformité et d'optimisation des ressources.

En somme, le 18 avril 2018, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec* (Projet de loi 155). Cette loi confie à la CMQ le mandat de réaliser des vérifications ou audits de conformité et d'optimisation des ressources dans les municipalités. La vérification de



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

l'optimisation des ressources, aussi appelée « audit de performance », est une évaluation indépendante et objective qui vise à évaluer si la municipalité remplit sa mission en utilisant les ressources disponibles de façon optimale. Ce type d'audit prend également en considération un audit de la conformité des activités et des opérations aux lois, règlements, politiques et directives qui leur sont applicables. L'audit de performance concerne plutôt les pratiques de gestion, les contrôles et les systèmes d'information en fonction des politiques en vigueur et de saines pratiques en la matière.

ÉTUDE DU BUDGET 2019 DE LA MRC : RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Monsieur Desmarais souligne que tous les comités de travail de la MRC ainsi que le conseil d'administration du CLD ont étudié leur budget respectif et recommandent l'adoption au conseil des maires.

Plus précisément, le comité administratif (CA) de la MRC a étudié le projet de budget 2019 de la MRC lors de sa rencontre le 7 novembre dernier et recommande au conseil :

1. D'adopter le budget 2019 pour l'ensemble des activités tel que discuté;
2. D'adopter le budget de la nouvelle activité « Stratégie d'attraction de population et Immigration » au montant d'environ 673 731 \$ impliquant une nouvelle quote-part d'environ 99 274 \$, le tout tel que prévu lors de l'adoption de la Stratégie et du budget triennal en juillet dernier;
3. D'augmenter le total des autres quotes-parts de 3 %;
4. D'augmenter la rémunération des membres du conseil selon l'IPC tel que prévu au règlement en provisionnant une somme additionnelle de 10 % pour la révision de la rémunération en 2019;
5. De fixer l'augmentation salariale des employés à 2,5 %;
6. D'ajouter pour les employés-cadres 35 heures / an de congé pour les heures « supplémentaires » non compensées;
7. D'augmenter le tarif de remboursement pour les frais de déplacement de 0,01 \$ / km, le diner régulier à 20 \$ et le diner d'affaires à 24 \$

Après la présentation complète du budget, le conseil discute des recommandations des différents comités de travail et aucune demande de modification n'est formulée séance tenante. Les maires sont invités à communiquer avec monsieur Desmarais pour toute question et tout commentaire. Le tout sera représenté pour adoption, conformément à la loi, le 28 novembre prochain.

Monsieur Louis Villeneuve quitte la séance vers 21 h 40
Monsieur Brent Chamberlin quitte la séance vers 21 h 45

DEMANDES DE FINANCEMENT DU FARR MONTÉRÉGIE

Dans le cadre de la stratégie d'attraction de nouvelles populations, il fut convenu de procéder à deux demandes de financement auprès du FARR Montérégie, soit un projet concernant l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et un second sur l'attractivité territoriale. À cet égard, les projets seront présentés lors du conseil des maires du 28 novembre prochain en vue d'une adoption pour le 18 décembre 2018.

CONSULTATION PUBLIQUE - PROJET DE RÈGLEMENT 10-0618 CONCERNANT LES TERRITOIRES INCOMPATIBLES À L'ACTIVITÉ MINIÈRE

Monsieur Dorion rappelle que la consultation publique sur le projet de règlement 10-0618 concernant les territoires incompatibles à l'activité minière se tiendra demain, le 21 novembre à Frelighsburg à compter de 19 h.

SOUPER DE NOËL DES MAIRES : INVITATION À ORGANISER LE BANQUET DES MAIRES

Monsieur Desmarais lance l'invitation aux municipalités à savoir celles qui souhaitent tenir le banquet des maires.

Monsieur Richard Burcombe mentionne l'intérêt évoqué par Louis Villeneuve pour que la ville de Bromont organise l'événement. Par contre, puisque monsieur Villeneuve a quitté, monsieur Desmarais confirmera l'intérêt de Bromont et une date sera déterminée le 28 novembre prochain.



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

CORRESPONDANCE

- **CORRESPONDANCE DE MÉTAUX OSISKO :**

En somme, la compagnie comprend clairement, par le biais du projet de règlement 10-0618, que la MRC Brome-Missisquoi n'est aucunement intéressée par le développement des activités minières sur son territoire. La compagnie en prend bonne note et indique qu'elle n'a pas d'intérêt pour le territoire de Brome-Missisquoi.

QUESTIONS DIVERSES

1. REFUS SYSTÉMIQUE DE LA CPTAQ ET L'APPUI IRRÉFUTABLE DE L'UPA

Monsieur Jean Lévesque souligne qu'il est étonné par l'opinion préliminaire négative émise par la CPTAQ pour un projet n'ayant aucune conséquence néfaste pour les activités agricoles et souligne que l'UPA se range au côté de la Commission systématiquement. Ceci cause inévitablement des dommages certains dans certains secteurs où l'agriculture est marginale et qu'un changement doit être apporté à la loi.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Asnong, citoyen de Pike River, répond à Monsieur Lévesque en soulignant que l'UPA ne s'est pas opposé au projet, mais a plutôt appuyé la CPTAQ, laquelle s'est opposée au projet en question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ


Sylvie Dionne-Raymond, préfet


M^e Vanessa Couillard, greffière

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.